

18 février 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Première interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à France 3 le 18 février 1993 en réponse à des questions posées sur le Minitel, notamment sur le chômage, les acquis sociaux, l'après-législatives et la cohabitation éventuelle et l'avenir du PS.

QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai d'abord envie de vous demander pourquoi vous avez voulu dialoguer avec les Français, n'auriez-vous pas un peu perdu le contact avec eux ?

- LE PRESIDENT.- Je ne crois pas l'avoir perdu mais tellement de questions se posent, tellement d'anxiété, d'incompréhension, de malentendus que j'ai cru de mon devoir d'apporter ma contribution à une explication. Je dois être à l'écoute et je souhaite qu'on m'entende. Je souhaite que l'on m'entende parce que c'est devenu assez difficile. J'écoute beaucoup les radios, je regarde la télé, beaucoup de gens interviennent, de partout, et à cause de la campagne électorale, vous offrez vos antennes à tout moment. Alors dans cette contradiction générale, je voudrais bien pouvoir dire mon mot.

- QUESTION.- Justement, monsieur le Président, bonsoir, nous sommes quasiment, jour pour jour, à un mois du premier tour d'une consultation électorale importante : les élections législatives. Par vos interventions ce soir et demain, beaucoup ont cru voir de votre part une intervention de plain-pied dans la campagne électorale. Est-ce que c'est exact ?

- LE PRESIDENT.- Il se trouve qu'il y a une campagne électorale qui officiellement n'a pas encore commencé mais qui dans les faits bat son plein. On doit être condamné au silence pendant deux mois ? Ca ne serait pas normal. Contrairement à mes prédécesseurs, je l'ai déjà dit plusieurs fois mais je le répète, moi, je n'interviendrai pas en dehors des termes de la loi, c'est-à-dire après que tout le monde ait parlé. Silence, vous n'avez plus le droit de dire un mot, vous tous là, représentants des partis, des formations, des candidats etc... et moi président, j'interviens, je dis : ça c'est bien, ça c'est mal.. Non, je ne le ferai pas. J'interviens avant parce que je suis soucieux de respecter la loi.\

QUESTION.- Monsieur le Président, plus de 20000 Français ont appelé notre minitel pour vous poser des questions et deux thèmes arrivent nettement en tête des préoccupations exprimées : le chômage et les affaires. Nous avons décidé d'ouvrir chacune de nos deux émissions par l'un de ces grands thèmes. Ce soir nous parlerons donc du chômage, puis de l'éducation et de la formation, de la protection sociale, de l'immigration, de la cohabitation et enfin d'un thème vraiment d'actualité après l'intervention de Michel Rocard hier soir, l'avenir du PS. Premier thème retenu - donc le chômage - et nous allons dans une région particulièrement concernée : La Lorraine.

- Région Lorraine.

- QUESTION.- Monsieur le Président, bonsoir, voici ma question : il y a trois millions de chômeurs, 10 % de la population active, alors comment pouvez-vous cautionner un tel marasme économique tout en restant attaché à vos valeurs sociales ?

- LE PRESIDENT.- D'abord le chômage, et je sais que ce n'est pas un réconfort pour ceux qui en souffrent en France, ce n'est pas un mal français £ pas davantage, permettez cette parenthèse,

ce n'est pas un mal socialiste. Ca a été un ouragan à partir de 1973, avec le prix du pétrole, le cours du dollar, les restrictions et les décisions de la Banque allemande, l'explosion japonaise, la concurrence de l'Asie du Sud-Est qui, à bas prix et sans protection sociale, vend tout et n'importe quoi. Tout cela a provoqué dans le monde occidental industrialisé une crise dramatique. La France en souffre comme les autres. Il y a donc déjà 19 ans, la France était moins bien préparée que d'autres à supporter ce choc. Il a fallu, comme dans un combat de boxe, accuser le coup et on a essayé de reconstruire.

- Je suis responsable, moi, depuis 1981 mais je veux bien examiner l'ensemble des choses qui se sont produites depuis 1973. J'ai essayé, nous avons essayé avec mes ministres des finances et de l'économie, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, pendant deux ans, M. Edouard Balladur, un peu plus tard Pierre Bérégovoy et enfin Michel Sapin, moins connu que les autres parce que plus récent mais qui est de la même valeur. Que faire ? D'abord, faire que la maison ne soit pas emportée par l'ouragan. Alors, consolider le toit, les portes et les fenêtres - vous savez que quand un courant d'air violent passe, tout s'en va - et assurer les fondements. Pour cela, il fallait absolument que nous ayons une économie de bonne marche et cette économie, elle marche correctement puisqu'elle est, à l'heure actuelle, la meilleure d'Europe occidentale. On a cherché plus de croissance, à produire davantage et dans de meilleures qualités, on y est arrivé puisque nous étions en 1992, le premier pays de la Communauté, avec 2 % de croissance. Mais on s'est aperçu que cela ne suffisait pas. On s'est dit que l'Etat allait pouvoir pourvoir à tous ces besoins et l'on s'est aperçu que l'Etat n'y pouvait pas grand chose. Alors, nous sommes très critiqués par l'opposition qui dit : l'Etat n'a pas fait ce qu'il devait. Je reconnais que nous mêmes, quand nous étions dans l'opposition, on s'est tourné vers MM. Giscard d'Estaing et Barre et on leur disait la même chose. Et nous nous trompons tous. L'Etat n'est pas en mesure, en tant que tel, de le faire. Une Nation, avec les collectivités locales, les régions, les départements, les communes, les entreprises, l'ensemble des capacités et des bonnes volontés, une Nation peut résister mais pas simplement les pouvoirs publics dont j'ai parlé.

LE PRESIDENT.- `réponse sur le marasme économique` Donc l'ouragan a failli tout emporter. Nous, nous avons bâti une économie suffisamment solide pour que la bourrasque suivante - car elle continue malheureusement, près de 20 ans c'est long, c'est dur à supporter - pour qu'on puisse résister au prochain coup de boutoir, et personnellement je pense qu'on le pourra. Mais j'assume ce qui se passe et je m'efforce de pouvoir résister aux effets d'une formidable révolution scientifique et technologique qui a changé complètement les métiers de millions de travailleurs, qui a mis un terme à des industries lourdes qui avaient fait la fortune de l'économie au XIXème et au XXème siècle : la sidérurgie, la métallurgie, le textile, combien d'autres.. Il a fallu s'adapter à tous ces changements.

- Comme en plus, les travailleurs en France et surtout les jeunes n'avaient pas été formés pour les nouveaux métiers que propose l'automatisation, voyez dans quelle situation nous nous sommes trouvés. Ajoutez les taux d'intérêt de l'argent qui font que les entreprises "boitent" partout, quand elles ne tombent pas. Ajoutez la concurrence des pays de l'Asie du Sud-Est dont je vous parlai tout à l'heure, qui peuvent fabriquer des produits pour rien parce qu'ils n'ont pas de protection sociale. Ajoutez le retard pris par la reprise américaine. Je ne veux pas accuser les Américains de tous les maux mais quand même ils ont un peu fait payer leur crise par les autres.

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'avez-vous fait de notre Lorraine, où sont passées les promesses que vous nous aviez faites lors de votre élection à la présidence en 1981 et notamment en ce qui concerne les mineurs lorrains. La Lorraine est complètement brisée, pouvez-vous nous démontrer le contraire ? Est-ce qu'un gouvernement a suffisamment de marge de manoeuvre pour tenter tout de même de faire quelque chose parce que vous venez d'expliquer que nous sommes très dépendants de l'environnement international ?

- LE PRESIDENT.- On peut toujours agir. C'est pour cela que l'existence de la communauté européenne et sa politique de croissance peut changer beaucoup de choses.

- Mais je reviens à madame, à la représentante de la Lorraine en lui disant que sa description n'est peut-être pas exactement celle qui traduit la réalité. Je faisais une comparaison entre les

regions quant au taux de chômage et le taux de chômage de la Lorraine n'est pas brillant, mais c'est loin d'être la plus mauvaise situation parce que précisément les pouvoirs publics, les collectivités locales, les communes en particulier, les entreprises, les travailleurs et les Lorrains se sont très bien battus.

- Quand on parle de la sidérurgie, savez-vous qu'à l'heure actuelle Usinor-Sacilor, société française, c'est la deuxième entreprise du monde pour la sidérurgie ? Tout cela s'est fait au cours de ces dernières années. D'autre part, il y a déjà des installations multiples, vous avez même des entreprises coréennes - je pense à Wae-Doo à Fameck et à Longwy - qui s'installent. Vous avez Renault qui doit aller à Batilly. Et dans le bassin minier, à ma connaissance, on a créé autant d'emplois qu'il en a été perdus.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il y a également une affaire qui mobilise toute la Lorraine en ce moment, qu'elle soit sociale ou politique, il s'agit de Grundig à Creutzwald. C'est une entreprise de pointe, elle est performante mais les Allemands veulent la fermer au profit d'une usine en Autriche. 918 emplois qui paraissaient solides sont menacés, il y a Hoover également près de Dijon, Kimberley Clark près de Rouen, qui sont dans le même cas. Quel avenir donc pour l'Europe sociale, monsieur le Président, que comptez-vous faire pour empêcher le départ de ces entreprises vers d'autres pays européens ?

- LE PRESIDENT.- Pour Grundig qui est à Creutzwald, en Moselle, en effet le directoire allemand de cette entreprise avait décidé de la faire partir en Autriche. Et pourquoi ? Parce que l'Autriche, qui ne fait pas partie actuellement de la Communauté, a proposé des aides, des financements exceptionnels, qui paraissaient très préférables à ceux que nous pouvions offrir. C'était à mon sens une concurrence déloyale. Le Premier ministre, M. Bérégovoy, l'a fait aussitôt savoir au Chancelier autrichien, M. Vranitsky. Et comme l'Autriche est candidate à l'entrée dans la Communauté dès cette année, cela fera naturellement partie des conditions qui seront posées : on ne peut pas se permettre d'engager entre nous une compétition de ce genre.

- D'autre part, on a parlé de Hoover, près de Dijon. Hoover c'est une société américaine, ce n'est pas l'Europe qui est en cause. La liberté d'établissement est entière, bien avant la décision de Maastricht qui n'est d'ailleurs pas appliquée. Donc l'Europe n'est pas responsable de cela, sinon que nous avons fait à Maastricht un accord entre onze pays et le douzième, c'est la Grande-Bretagne, n'a pas accepté l'Europe sociale. Il y a donc, d'une certaine manière, un manque de solidarité européenne de la part de ce pays, il faut le dire. Il faut que dans la mise en oeuvre de Maastricht, qui n'est pas encore ratifié - donc on ne peut pas juger encore ses effets -, il faut absolument que les onze pays qui ont accepté entre eux une charte sociale imposent amicalement, par le dialogue, par la diplomatie, imposent aux autres de ne pas organiser cette concurrence que j'appelai déloyale tout à l'heure. Mais ce n'est pas le problème de l'Europe, c'est une société américaine qui profite des différences de prix à la production. Vous savez l'usine qui partirait pour l'Ecosse, elle partira peut-être demain pour Singapour ! C'est le cynisme qui règne dans tout cela, ce n'est pas l'Europe qui est en cause.\

Région Midi-Pyrénées.

- QUESTION.- Autour de moi, un ingénieur au CNES : Parmi les multiples causes du chômage, il y en a une qui marque le pas et qui est en train de s'emballer par rapport aux autres. Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, l'automatisation du poste de travail conduit à licencier la personne qui faisait ce travail, ou alors le changement de l'activité de l'entreprise ce qui revient approximativement au même. Les gens touchés c'est peut-être cela qui est un petit peu nouveau, sont des gens qui ont parfois dix, même vingt ans, d'expérience professionnelle. Ils possèdent une formation déjà pointue et ces gens-là, je peux vous le dire, autour du CNES, je le vois notamment dans les entreprises d'informatique, on les "débarque" par wagons entiers avec comme seul mot de consolation : "allez faire carrière ailleurs". Lorsqu'on a quarante ans, on est trop vieux pour prétendre connaître le nec plus ultra de la technologie, on est trop jeune pour attendre les pré-retraites. Des choses de ce genre c'est quelque chose qui arrive.

- Ma question est la suivante : qu'est-ce que l'on peut faire, non pas à long terme, mais à court terme pour enrayer cette hémorragie. Qu'est-ce que l'on peut faire pour les gens qui se trouvent à court terme dans cette situation. Est-ce que l'on ne peut pas leur dire autre chose que : "vous

n'avez qu'à reprendre une nouvelle formation, recommencer votre métier à zéro, apprendre un autre métier".

- LE PRESIDENT.- Mais, monsieur, ni vous, ni moi n'y pouvons rien, dès lors qu'en automatisant, avec la troisième révolution industrielle depuis le début du XIXème siècle l'on peut fabriquer plus vite et pour moins cher des produits. Vous pourrez dire tout ce que vous voudrez dire et moi aussi aux chefs d'entreprise. Ils iront toujours là où il y a la meilleure productivité, le meilleur rendement et le meilleur profit. Dans une société qui se dit libre de ses choix, l'entreprise choisit également ce qui lui convient et on ne peut pas se battre à reculons contre les progrès scientifiques et techniques. Il faut tenter des les assimiler et il n'y a pas deux moyens de le faire.\

QUESTION.- Est-ce que l'entreprise ne peut pas trouver d'autres solutions, imaginer d'autre chose, comme par exemple le partage du temps de travail, dont on parle beaucoup ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement. Il peut y avoir une série de correctifs et si nous avons le temps d'en parler.. Ce que je peux vous dire c'est que nous, nous imaginons toute une série de moyens. Par exemple on a constaté que beaucoup de chefs d'entreprise se dépêchaient de se séparer d'une partie de leur personnel par un souci de rentabilité vraiment excessif, sans s'occuper le moins du monde des salariés qui, après tout, sont une valeur essentielle. Ils participent aux résultats de l'entreprise. Et c'est pourquoi, Martine Aubry, très récemment a exigé avant tout licenciement qu'il y ait un plan de reclassement. Mais nous ne lutterons pas contre l'évolution technologique. Pas plus qu'on n'a pu lutter au XIXème siècle contre l'arrivée des machines à tisser qui ont changé les métiers de millions de travailleurs du textile.

- Je crois que ce serait une erreur. Naturellement je ne vous conseillerai pas de tourner le dos au progrès. Je dis simplement : il faut former les filles et les garçons. Il faut même former les hommes et les femmes qui en milieu de carrière devront changer de métier pour maîtriser les technologies nouvelles. C'est la source principale, pas la seule naturellement, du chômage.\

QUESTION.- Notre profession vous le savez, dispose d'un potentiel humain inestimable, capable, je le crois de relever le défi du troisième millénaire. Afin d'être tout simplement capable de contrôler certains outils que nous avons mis en place, il est nécessaire de conserver les techniciens supérieurs, les ingénieurs agricoles ou agronomes qui ont fait le choix d'être agriculteurs, dans un monde rural en pleine crise, secoués par la réforme de la politique agricole commune. Quel message pouvez-vous adresser à des jeunes gens qui envisagent une formation agricole et pour adapter cette formation, quel est selon vous, le profil de l'agriculteur de l'an 2000, son rôle, sa place, sa fonction dans notre société ?

- LE PRESIDENT.- On vient de me dire que vous étiez du Gers, de quelle partie du Gers ?

- QUESTION.- Près d'Auch.

- LE PRESIDENT.- Vous savez fort bien que dans votre département, il y a de grandes productions agricoles et d'autre part, ce qui n'est pas contradictoire, des produits de grande qualité. Tout le monde connaît l'Armagnac, le foie gras et bien d'autres choses encore. Donc, il y a des ressources sur place et un jeune agriculteur a le moyen, lui aussi d'évoluer. Généralement, ils ont une grande compétence, ils arrivent à un niveau de connaissance plus élevé que la moyenne. Ils savent qu'il existe de nouvelles formes de tourisme rural, ils savent qu'il y a de nouvelles dispositions pour la production des bio-carburants, ils savent qu'il y a des dispositions prises, des primes pour les jachères. Ils savent tout cela et ils savent les utiliser. Il y a autre chose à faire que ce que l'on a toujours fait. Cela étant dit, un conseil que je me permettrais de donner aux agriculteurs du Gers, un conseil qu'ils ne sont pas prêts à entendre - je ne sais pas ce que vous en pensez personnellement - : ils feraient mieux de soutenir la politique agricole de la Communauté, la nouvelle politique agricole qui loin d'être un agent de destruction de l'agriculture française est un agent de construction qui nous permettra de lutter contre les exigences américaines et d'autres pays sur le GATT. C'est la meilleure défense. Le GATT, c'est-à-dire la négociation commerciale internationale que nous avons refusée, vous le savez, est actuellement bloqué depuis des mois. La question m'a déjà été posée en 1986 par M. Reagan. Voyez 86-93 cela fait déjà du temps, donc c'est un conseil que je me permettrais de vous donner. Il y a beaucoup à faire chez vous, sans être contraint de partir. Vous pouvez modifier vos types de

production. Vous pouvez les diversifier par l'accueil d'un très beau département, que je connais fort bien pour le fréquenter sur le plan amical et sur le plan familial, et qui m'intéresse aussi parce que j'y ai vu le malheur et la misère s'y installer. Donc, en faisant ces efforts-là, on y arrivera. Mais il faut accepter l'évolution des temps et la nouvelle politique agricole est un moyen de sauvegarde, monsieur.\

QUESTION.- Monsieur le Président, venons-en maintenant à un thème qui vous est cher, celui des acquis sociaux, et notamment celui de la protection sociale et nous rejoignons Marseille.

- Région Provence-Côte d'Azur.

- QUESTION.- Monsieur le Président, on connaît en effet toute votre volonté que vous avez récemment affirmée à défendre les acquis sociaux. Une question qui fait partie des principales préoccupations de la population de cette région du sud-est, notamment en ce qui concerne les questions de santé et de retraite.

- QUESTION.- Bonsoir Monsieur Le Président, je suis infirmière libérale. De par là-même, je suis quotidiennement en prise directe avec les problèmes de la sécurité sociale et de la santé. Ne pensez-vous pas qu'après la loi de décembre 1992 sur la limitation des dépenses de santé et le fait que vous nous ayez mis des quotas à nos soins infirmiers, nous allions progressivement vers une santé à deux vitesses et le retour plus ou moins à long terme des personnes âgées, des handicapés et aussi des infirmières dans les structures hospitalières ?

- LE PRESIDENT.- Je suis tout à fait hostile à la médecine à deux vitesses. Je pense que les mesures qui ont été prises par la loi de 1992 sont précisément faites pour empêcher ce retour à un système à deux vitesses. Quant aux quotas dont vous me parlez, madame qui êtes infirmière, vous savez que j'apprécie votre profession. On en a tous besoin, et j'ai beaucoup de respect pour la façon dont on travaille dans ce métier. Je ne vous connais pas, vous, mais je connais beaucoup d'entre vous. C'est votre syndicat des infirmières libérales car il y a aussi les infirmières du service public qui a signé une convention. Un accord avec le gouvernement pour accepter des quotas qui ne sont quand même pas excessifs puisque l'augmentation peut atteindre 9,7 % l'année en cours. Ce qui vous permet tout de même de faire des actes d'infirmière, comme on dit les actes de médecin, en nombre suffisant même. Les médecins estiment et les infirmières également que dépasser ce niveau-là ne vous permettrait pas de faire votre métier correctement.

- Par ailleurs, je pense que la loi de 1992 est une bonne loi. Il fallait la faire, il faut que nous travaillions ensemble pour améliorer la santé et son développement en France.

- QUESTION.- ... mais cette convention n'a été signée que par un seul syndicat, vous le savez bien, monsieur le Président, et non pas par l'ensemble des infirmières, d'abord parce que l'ensemble des infirmières n'est pas syndiqué, et puis que les autres syndicats ne l'ont pas signée.

- LE PRESIDENT.- Ce syndicat est quand même représentatif semble-t-il ?

- QUESTION.- Pas de l'ensemble de la profession..

- LE PRESIDENT.- J'ai l'impression qu'il ne vous représente pas vous, en tout cas ? Alors, là ce sont des difficultés internes à une catégorie professionnelle et je n'y peux pas grand chose. Moi je souhaite qu'il y ait le maximum de syndicalisation parce qu'il faut qu'on sache à qui l'on parle mais personnellement je considère que cet accord est une bonne chose. Si cela vous froisse, j'en serai très triste car je n'ai pas l'intention de vous blesser, mais c'est ce que je pense.\

QUESTION.- Vous vous êtes prononcé récemment pour maintenir le système de répartition, est-ce que ce système de répartition ne sera pas un système au rabais et l'essentiel des retraites ne sera-t-il pas servi par les assurances complémentaires privées que seuls les gens qui ne sont pas au chômage ou qui ont des revenus suffisants peuvent s'offrir actuellement.

- LE PRESIDENT.- Ma pensée est la même que la vôtre, il faut absolument que le système soit tel que l'on évite de sortir du système de répartition, du système actuel de la sécurité sociale pour retomber en effet dans une situation où les plus riches seraient protégés et les plus pauvres ne le seraient pas ou le seraient moins. Mais dans votre cas à vous, si tel est le vôtre, c'est-à-dire au chômage depuis combien d'années ?

- QUESTION.- ... depuis un an et demi, mais j'ai pu profiter d'une formation.

LE PRESIDENT. - Monsieur le Président, M. D... R... (M... R...)

- LE PRESIDENT.- Le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy a proposé l'institution d'un Fonds de solidarité. Il a même demandé que ce Fonds de solidarité soit alimenté par 20 milliards chaque année sur le budget. Cela a été fait. Le Fonds de solidarité aura pour objet de vous permettre de bénéficier d'une retraite comme si vous aviez travaillé pendant les années de votre chômage. Vous ne perdrez rien. C'est une grande loi sociale.

- QUESTION.- Mais je parlais du montant des retraites qui sera accordé par un système de répartition vu le rapport démographique...

- LE PRESIDENT.- Cela, c'est le problème général des retraites. Tous les experts disent qu'à partir de l'an 2005, on pourrait se trouver en difficulté de paiement à cause de la pyramide des âges.

- Le projet de M. Bérégovoy, est à l'heure actuelle, plus qu'à l'étude. Un projet de loi, permettra tout simplement la création d'une caisse de garantie des retraites. Son financement proviendra, tout simplement des actions d'un certain nombre d'entreprises publiques. A partir de là, nous dépasserons les années difficiles au delà de 2005. Les retraites ne subiront pas la baisse que vous redoutez.\

QUESTION.- Est-ce qu'il ne faudra pas allonger tout de même, monsieur le Président, le temps des cotisations un jour ou l'autre ?

- LE PRESIDENT.- En tout cas, ce n'est pas en question. Je ne sais pas qui voudra le faire. Moi personnellement, je suis très attaché à la retraite à 60 ans qui est une retraite facultative. On la prend si on la veut. J'y suis très attaché, et je ne voudrais pas que le nombre d'années fasse qu'en réalité, on soit obligé de la reporter de 60, à 62, 63, 64 ans.

- QUESTION.- Est-ce que l'opposition va toucher à ce système là ?

- LE PRESIDENT.- Je n'en sais rien, je préfère la prévenir.

- QUESTION.- Monsieur le Président, dès votre arrivée à l'Elysée, le problème des retraites a été présenté comme un problème d'urgence. Vous l'avez dit un projet de loi va être déposé. Plus de 11 ans pour un problème d'urgence, ce n'est pas un peu long ?

- LE PRESIDENT.- Mais, vous savez, cela a été étudié en 1988, sous forme de ce qu'on appelle un livre blanc. C'est-à-dire qu'ont été examinés tous les aspects de cette question, d'ailleurs assez complexes. Nous sommes en 1992, le danger n'est pas pour aujourd'hui. Il est pour après l'an 2000. Malgré tout, il ne faut pas perdre de temps. Il n'y a pas péril en la demeure et ce que nous avons engagé, c'est-à-dire cette caisse de garantie des retraites - qu'on m'écoute bien - sera alimentée par les entreprises publiques directement au service des Français et c'est la meilleure méthode. Que les retraités soient rassurés, ils toucheront leur retraite normalement dans les années à venir et pendant toute la première moitié du XXIème siècle, je pense que ce seront mes successeurs qui auront à s'en occuper.\

QUESTION.- Monsieur le Président, nous allons maintenant aborder le problème de l'immigration. Les leaders politiques en parlent peu, très peu, même dans cette campagne des législatives. Pourtant parmi les milliers d'appels que nous avons reçus, l'immigration revient comme la quatrième préoccupation des Français. Pour traiter ce dossier, nous rejoignons la région Ile de France. Région Ile de France. QUESTION.- Bonsoir, Monsieur le Président, je ne suis pas une militante du Front National mais une déçue du socialisme. Mon mari est au chômage depuis un an et demi et à présent en fin de droits. Pour vivre, il cherche des petits emplois mais nous constatons qu'ils sont toujours occupés par des travailleurs immigrés. Envisagez-vous dans un proche avenir d'instaurer la préférence nationale pour l'emploi et l'aide au retour des immigrés ?

- LE PRESIDENT.- Madame, lorsqu'un immigré a été accepté sur le territoire français, accepté à la fois par le ministère de l'intérieur et par le ministère du travail, il a un contrat de travail et il a le droit de résider. Je lui reconnais tous les droits qu'ont les autres travailleurs en France. Cela peut vous choquer mais la préférence nationale à l'égard des gens que nous avons accepté doit nous conduire naturellement, dans un pays civilisé, à reconnaître à ces personnes là tous les droits d'un être humain, d'un travailleur qui contribue à notre production nationale. Lorsqu'il s'agit de travailleurs qui sont en situation irrégulière, alors vous avez raison. Il est nécessaire, bien entendu de le faire dans les termes du droit. en se reportant aux décisions de justice et non pas

exercées de la faire dans les termes de droit, en les reportant aux décisions de justice et non pas par des oukases administratifs. Il est nécessaire d'y mettre bon ordre et de ne pas accepter la présence de ces immigrés-là. Il y a eu, par exemple, des abus de la part des Srilankais et de la part d'autres. Ils se sont réclamés du droit d'asile, comme réfugiés politiques en disant : "on nous martyrise chez nous, on nous persécute, on nous tue, alors nous demandons l'asile". Mais beaucoup ont profité de cela pour de toutes autres raisons. Nous avons donné des instructions pour que ces cas soit étudiés très sérieusement. Ce qui fait que le nombre de personnes acceptées en France ne dépasse pas grosso-modo 15000.\

QUESTION.- Vous pourriez, vous opposer, monsieur le Président, à la réforme du code de la nationalité qui est proposée ou envisagée aujourd'hui par l'opposition ?

- LE PRESIDENT.- Il y a des propositions qui sont faites par le groupe constitué à cet effet sous la présidence de M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat mais ce à quoi je suis absolument opposé, c'est la substitution du droit du sang au droit du sol.

- QUESTION.- Ca vous ne laissez pas faire ?

- LE PRESIDENT.- Je ne laisserai pas faire. Je dirai ce que j'aurai à dire. Parce que le droit du sol, ceux qui naissent, qui passent leur jeunesse, leur vie sur notre sol, depuis l'origine, depuis les Capétiens en traversant les révolutions, les empires, et les républiques, c'est le droit français. Le droit du sang, ça a ses avantages, les théories allemandes, les théories des autres peuples, qui sont souvent des peuples qui n'ont pas connu de frontières alors que nous, nous sommes un pays homogène en dépit de nos immigrés et je dirai presque quelquefois à cause de nos immigrés. Moi, je ne marcherai jamais dans les campagnes qui montreraient du doigt une catégorie de gens venus d'ailleurs dès lors qu'on les a acceptés.\

QUESTION.- Monsieur le Président, excusez-moi, mais pour l'aide au retour des immigrés, l'envisagez-vous ?

- LE PRESIDENT.- L'aide au retour, il faut continuer de la pratiquer. Elle a été lancée il y a de nombreuses années, ceux qui veulent partir et qui n'en ont pas les moyens, naturellement, il faut les y aider. Je suis favorable. Mais il ne faut pas que ce soit un système pour les chasser.\

QUESTION.- Dans votre programme de 1981 vous avez inscrit le droit de vote aux résidents immigrés en France aux élections municipales. Durant un septennat et demi maintenant, cette promesse n'a jamais vu le jour. Pour argumenter cet état de fait, nous avons ici deux arguments principaux, deux obstacles : la Constitution et l'opinion publique. Après la ratification de Maastricht qui accorde le droit de vote aux résidents immigrés communautaires, c'est une bonne chose, est-il concevable à l'aube du XXIème siècle que des populations qui résident en France, qui sont installées en France, qui participent à la vie économique, soient privées, soient exclues de ce droit démocratique qui est le droit de vote ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, monsieur, j'ai proposé 110 propositions qu'on peut appeler des promesses en 1981. Nous en avons réalisé 94 et il est vrai que pour la différence, je suis obligé de vous dire : non, on ne l'a pas fait. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi.

- Moi, je reste personnellement partisan de cette mesure qui est appliquée en Europe par une dizaine de pays déjà, des pays scandinaves, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, la Grande-Bretagne, je ne vois pas pourquoi la France ne le ferait pas. Mais en fait il y a des résistances, sans doute à cause des traditions, des coutumes. Notre société n'est pas encore prête à accepter quoi donc ? Il faut qu'on sache de quoi on parle, lorsque l'on parle du droit de vote. Il s'agit du droit de vote, en France, des immigrés pour les élections municipales à partir d'un certain temps de séjour qui peut être cinq ans, dix ans, quinze ans.

- A partir de là, on peut admettre que l'étranger, l'immigré qui se trouve là, qui vit avec nous, a quand même bien le droit de donner son avis sur l'éducation de ses enfants. Mais cela ne peut résulter que d'un consentement suffisamment général et malgré mes efforts, ce consentement ne me paraît pas encore tout près d'être obtenu.

- QUESTION.- Pardon de vous interrompre, est-ce que avant la fin de ce siècle on peut espérer ?

- LE PRESIDENT.- Je ne le sais pas, personnellement je le souhaite.\

Région Nord-Pas-de-Calais.

- QUESTION.- Sur l'éventuelle cohabitation, monsieur le Président, j'aimerais savoir si vous

- LE PRESIDENT.- Il est certain que ce serait une très bonne condition, mais on n'en est pas là.\nRégion Nord-Pas-de-Calais.

- QUESTION.- Concernant le programme politique de l'actuelle opposition, qu'en pensez-vous en règle générale ?

- LE PRESIDENT.- J'en pense qu'en général on promet tout et n'importe quoi, que ce ne sera pas réalisé. Alors, ce n'est pas assez sérieux pour que je m'y intéresse.

- QUESTION.- La région Nord Pas-de-Calais vit depuis un an une expérience de recomposition politique dans une alliance entre les écologistes et les socialistes, une alliance qui vise à entraîner aussi d'autres courants politiques, communistes et centristes. Pour l'instant, cela ne marche pas, le budget de la région n'est toujours pas voté. Est-ce que vous suivez cette expérience avec beaucoup d'attention et qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Elle est intéressante. La recherche d'une majorité est nécessaire pour faire marcher une région, un département, une commune, une assemblée nationale. Oui, il le faut. Là-bas, il n'y a pas de majorité claire, donc si cela ne marche pas, il y aura de nouvelles élections. J'espère que cela marchera parce que j'ai trouvé que le compromis passé entre les écologistes et le parti socialiste était quelque chose d'intéressant et d'intelligent. Maintenant, je ne suis pas là-bas et je ne peux pas me substituer aux personnes qui sont responsables. Ils n'ont pas vu voter leur budget - c'est toujours difficile de faire voter un budget - et ils l'ont renvoyé au lendemain des élections, je verrai à ce moment-là. Ce que je peux vous dire c'est que je souhaite que ce type d'alliance puisse se perpétuer.\nRégion Rhône-Alpes.

- QUESTION.- Pour terminer, nous allons parler de l'avenir du PS, un sujet relancé de manière spectaculaire hier soir par Michel Rocard qui souhaite un "Big Bang" politique et la création d'un nouveau mouvement. Dans cette région Rhône-Alpes, où lors des dernières élections régionales le Front National devançait le Parti socialiste, sur 49 députés sortants 19 sont socialistes, combien en restera-t-il au soir du 28 mars, peut-être aucun si l'on en croit les instituts de sondage. Les électeurs se détournent, les militants perdent le moral : pourquoi ? Quel est l'avenir de ce Parti socialiste que vous avez fondé en 1971 ?

- LE PRESIDENT.- On dit souvent : "François Mitterrand finira par rendre le Parti socialiste dans la situation où il l'a trouvé". Permettez-moi de vous dire d'abord que je n'ai pas à parler au nom du Parti socialiste. Vous m'y obligez, je vous répondrais très ouvertement, mais tout de même, ce n'est pas tout à fait mon rôle. Quand j'ai trouvé le Parti socialiste, il venait de faire 5 % à l'élection présidentielle ! A l'heure actuelle, quels que soient les mauvais sondages, il n'est pas vraisemblable qu'il descende au-dessous de 20 % et il peut faire davantage. Même si c'était cela, moi je n'ai jamais réussi à faire monter le Parti socialiste plus haut que 23 % quand j'étais premier secrétaire & il a fallu le talent de Lionel Jospin et aussi peut-être mon élection à la Présidence de la République en conjugant nos efforts pour qu'on aille plus haut.

- QUESTION.- Quel est le seuil qui serait catastrophique d'après vous, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui est mauvais, c'est de perdre les élections.

- QUESTION.- Pas de chiffre ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas vous donner un chiffre, mais je considère que pour une formation politique, atteindre le quart de l'électorat, ce serait 25 %, ce serait très bien. 20 % - c'est le cinquième - c'est dommage, ce n'est pas assez. Mais, malgré tout c'est un beau résultat et on n'en est pas à 5 %.\nQUESTION.- Pourquoi le Parti socialiste a-t-il fait une politique libérale ?

- LE PRESIDENT.- Mais, c'est vous qui le décrêtez ! Les libéraux engagés au plan politique n'ont pas cette opinion-là ! Parfois même, ils m'ont longtemps accusé de faire une politique communiste, on n'en sort pas avec ces accusations ! Et vous êtes de Privas ! J'aime beaucoup l'Ardèche que j'ai beaucoup fréquentée, on ne peut pas raisonner comme cela en Ardèche...

- QUESTION.- Eh si, un peu. Parce que je pense que nos campagnes sont un peu oubliées, nos petits commerces ferment, nos écoles ferment.

- LE PRESIDENT.- Cela, c'est un mouvement démographique qui se produit dans beaucoup d'autres régions. Et pourtant au total, la France est le pays dont la population se maintient le plus

à d'autres régions. Le pourcentage total, la France est le pays dont la population se maintient le plus en Europe, mais il est vrai que l'Ardèche souffre. Maintenant je n'accepte pas votre hypothèse de base, votre postulat à savoir que le Parti socialiste - les socialistes, disons, je prends ma part de responsabilité comme président élu en tant que socialiste, il y a déjà pas mal d'années - nous n'avons pas fait une politique libérale. Il y a des lois, des lois économiques mondiales, dont on doit tenir compte. Ceux qui n'ont pas voulu le faire dans le monde communiste de l'est de l'Europe, voyez leur terrible échec, leur destruction, tout leur système s'est abattu, il n'en reste que des morceaux. Il s'agit de tirer les conséquences des idées toutes faites, des idéologies excessives. Il ne faut pas croire que l'on peut décider à la place des autres. Donc il faut consulter les autres et si les socialistes, si le gouvernement, si moi-même, n'avons pas suivi d'assez près les désirs et les volontés des gens en général et en particulier de nos électeurs, c'est une erreur, il faut la corriger ! Mais, ce n'est pas allé jusque là ! Moi, personnellement, je me sens très fidèle à l'idéal que j'ai défendu.\

QUESTION.- Bonsoir monsieur le Président, je voulais savoir ce que vous pensez de Michel Rocard et de ses idées ?

- LE PRESIDENT.- Michel Rocard, je l'ai reçu avant hier et il m'a exposé ce qu'il entendait dire le lendemain près de Tours à Montlouis. Il m'a également remis le texte de son discours avant même qu'il ne soit prononcé, donc j'ai eu le temps de l'étudier.

- Moi, ce que je pense, c'est qu'on a le droit d'imaginer toutes les coalitions et tous les rassemblements possibles dès lors que cela se produit sur des bases claires, des programmes, qu'on ne met pas les chats et les chiens, pour qu'ils se disputent ensuite, à l'intérieur de la coalition. Pour moi, le souci principal : d'abord, je suis fidèle. On dira que c'est peut-être parce que j'ai vécu cela, moi je reste fidèle à un certain idéal de l'union de la gauche qui veut surtout dire l'union de ceux qui votent. L'union, j'estime que c'est un souci qu'il ne faut pas perdre de vue. S'il ne faut pas avoir peur, comme le dit Rocard, de s'élargir, il ne faut pas lâcher la rampe, il ne faut pas perdre sa base, si bien que le premier souci à se faire, c'est réunifier ou d'unifier davantage le parti socialiste lui-même. Avant d'élargir ses alliances, il faut que lui-même retrouve son message. S'il le retrouve, si les courants arrivent à disparaître ou à s'effacer au bénéfice de leur formation politique commune, - voyez je parle comme un ancien responsable du parti socialiste, et encore une fois vous me faites sortir de mon rôle, - alors je pense que les leaders socialistes pourront, comme le demande Michel Rocard...

- QUESTION.- ... Mais pensez-vous que le renouveau du parti socialiste soit une bonne chose et que pensez-vous de l'avenir de Michel Rocard ?

- LE PRESIDENT.- Sans aucun doute, ce serait une très bonne chose, je le répète - je ne veux pas moi trop me mêler des affaires partisans, y compris lorsqu'il s'agit de gens d'une formation politique que j'aime - mais ce que je pense c'est que le parti socialiste doit d'abord dominer ses propres contradictions, maîtriser ses propres divisions, retrouver sa propre ligne, rester fidèle à ses origines. Le socialisme, en France, c'est une grande réalité historique et à partir de là, si tout cela se fait, les propositions de Michel Rocard valent la peine d'être examinées.\

QUESTION.- Monsieur le Président, Michel Rocard va tout de même plus loin, puisqu'il parle de rupture, de sacrifice du parti socialiste, vous-même vous avez construit en 1971 ce parti...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas une rupture, nous avons fait cela avec le parti qui avait été créé par Guesde, Jaurès et quelques autres, - il y avait sept formations politiques en 1905 -, la SFIO, et moi-même en 1971 à Epinay-sur-Seine, j'ai réuni toutes les fractions socialistes, y compris la SFIO. Je veux dire que cela a été un passage de témoin d'un parti socialiste à l'autre, ce n'était pas une rupture.

- QUESTION.- Michel Rocard parle tout de même de "big bang" £ est-ce que cela ne vous fait pas tout de même mal au coeur, justement vous qui étiez au Congrès d'Epinay en 1971 ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que Michel Rocard songe à détruire l'oeuvre d'Epinay. C'est vrai qu'il n'y était pas, il y est venu, ce qui prouve que cela l'avait convaincu. Je connais bien Michel Rocard, je connais ses qualités, c'est un homme intelligent et qui est capable de percevoir les courants de notre société, mais je lui dis amicalement : d'abord réunissez les forces dont vous disposez, et à ce moment-là, vous serez très attractif, et les autres viendront à vous.

- QUESTION.- Les écologistes et les centristes ?

- LE PRESIDENT.- Tous ceux qui voudront, moi je ne les définis pas, mais je ne voudrais pas perdre en chemin ceux qui étaient déjà réunis.\

QUESTION.- Monsieur le Président, cette première émission s'achève, mais le dialogue entre vous, monsieur le Président et nos téléspectateurs, se poursuit. Vous pouvez continuer en effet à poser des questions au chef de l'Etat, sur notre Minitel 36-15, et c'est vous qui déterminerez les six thèmes de notre émission de demain.

- LE PRESIDENT.- C'est prévu, non ? Je serais prêt à revenir après-demain mais j'ai l'impression qu'on a poussé pas mal de cris d'orfraies, c'est-à-dire que les gens de l'opposition qui occupent les ondes en permanence, qui font des communications solennelles le matin, à midi, le soir, qui au besoin se réveilleraient la nuit..

- QUESTION.- On entend aussi les autres, monsieur le Président...

- LE PRESIDENT.- On entend surtout ceux là, et les micros sont très complaisants pour cela. Donc je voudrais pouvoir, moi, faire entendre, comme cela sans exagérer.. Donc demain sûrement, après-demain si vous m'invitez, mais je n'en suis pas sûr !\